

<http://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article1215>

Editorial

L'Argonne.

- Revue N°85 -

Date de mise en ligne : mardi 31 décembre 2019

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

Quand on parle de l'Argonne, on pense avant tout à la forêt. Aujourd'hui, celui qui aime la nature n'hésite pas à la fréquenter pour se ressourcer. On la respecte, on l'entretient. Aussi, on a peine à croire qu'au bas Moyen Âge, elle était tout autre.

Aujourd'hui, elle se trouve cadastrée, les forêts appartiennent à l'état, aux communes, à des privés. Les domaniales sont pour la plupart des ex-proprétés de nobles immigrés, des abbayes. Il n'y avait que des contrées, des lieux-dits et s'avancer en forêt était prendre un risque (naissance des légendes).

Les limites se trouvaient être un élément naturel, un ruisseau, une rivière, une zone d'essart, une ancienne voie. La forêt était loin d'être une futaie, la plupart des arbres étaient de médiocre qualité et elle se trouvait clairsemée car son rôle premier était d'être nourricière. Elle assurait la majeure partie du pâturage. C'était le lieu principal où s'alimentaient les animaux sauvages mais aussi les chèvres, les bêtes à cornes, les chevaux et également et surtout les porcs.

Le pâturage des animaux dans la forêt jouait un rôle essentiel dans l'économie rurale. Â« Le panage Â» (pâturage des porcs) était primordial si bien que l'on définissait le bois non pas par sa surface mais par le nombre de porcs que l'on pouvait y nourrir, ce qui servait d'ailleurs à la taxation.

C'est dans la forêt que la population trouvait sa nourriture, essentiellement fruits, légumes sauvages, baies, champignons, petit gibier et miel car le sucre n'existait pas. Elle fournissait le combustible pour le chauffage, elle procurait les matériaux principaux de la construction, rien n'était inutile. Les écorces étaient utilisées pour le cordage, les toitures, la tannerie.

Pendant des siècles, le bois fut un matériau indispensable pour la clôture des champs, pour la construction des navires, des châteaux, des maisons des villes. Durant longtemps, les charpentiers tout comme les bûcherons se sont méfiés des scies. Jusqu'au 14e siècle, ils taillaient les charpentes à la hache, la scie n'étant utilisée que pour les parties destinées à être cachées. Ce n'était pas par souci d'esthétique mais pour la solidité, car on estimait que la scie, en coupant les fibres, fragilisait la solidité du bois.

L'exploitation anarchique des forêts par le furetage (prélèvement des gros arbres) a appauvri les forêts. Ajoutez à cela les grands défrichements de l'époque, la population augmentant. Il faut reconnaître néanmoins que les moines furent de bons gestionnaires. Grâce à leur savoir, ils étaient en avance sur leur temps. Ils ont su préserver leur isolement tout en sélectionnant des défrichements utiles.

À la fin du Moyen Âge, la protection légale des forêts s'opère par la mainmise de certaines catégories sur celles-ci. On prend conscience de l'urgence. Un peu partout on édicte des mesures de protection en obligeant par exemple chaque habitant d'un terrain à y planter 10 arbres, en clôturant les espaces boisés, en réservant 10 arbres porte-graines au moment des coupes et des défrichements. Il faut en convenir, l'arrêt de Charles V en 1376 sur ces mesures était futuriste et de bon sens. Charles V était-il un précurseur de l'écologie ou l'écologie a-t-elle rejoint Charles V sept siècles après ?

Bonne lecture du n° 85.

Patrick Desingly, Président.